

Bény

Bulletin municipal n° 34



2015

**Après les travaux du clocher de l'église,
les cloches ont à nouveau carillonné**

**Connaissez-vous
Maryse Hilsz ?**

page 32



> Sommaire

2



- page 3** > Editorial
- Les comptes administratifs

 - page 4** > La commune en chiffre
- Le travail des commissions

 - page 6** > Commission voirie & sécurité routière
 - page 8** > Commission bâtiment
- La vie communale

 - page 9** > Centre Communal d'Action Sociale
 - page 10** > Cantine scolaire
 - > Groupement paroissial
 - page 11** > Compagnie des sapeurs-pompiers
 - page 12** > L'école
 - page 13** > Le centre de loisirs
 - page 14** > La médiathèque
- La vie associative

 - page 15** > Les associations de la commune
 - page 16** > Comité FNACA Bény-Marboz-Pirajoux
 - page 17** > Amicale des sapeurs-pompiers
 - page 18** > Le sou des écoles
 - page 19** > Comité des fêtes
 - page 20** > Club des Retraités
 - page 21** > Retraite sportive
 - page 22** > Fasila'gym
 - page 23** > Comité de fleurissement
 - page 24** > Les amis du rugby Bény-Villemotier
 - page 25** > Rugby Club de Bény
 - page 26** > Société de chasse ACCA
 - page 27** > Société de pêche AAPPMA Le Sevron
 - page 28** > Chantons sous la pluie
 - > Au long court
 - page 29** > Amicale donneurs de sang
- État civil

 - page 30** > État civil
 - page 31** > Recensement 2016
- Un peu d'histoire

 - page 32** > Connaissez-vous Maryse Hilsz ?



> Mairie

2 place de la mairie
01370 Bény

- **Téléphone : 04 74 51 00 49**
- **Télécopie : 04 74 42 06 84**

> Horaires d'ouverture

- mardi, jeudi et samedi
de 9h à 11h30



Directeur de la publication : Patrick Bavoux - maire

Secrétariat de rédaction : Maurice Maréchal - 1^{er} maire adj.

Rédaction : Les responsables d'associations et de commissions

Éditeur : Mairie de Bény

Crédit photo : www.phovoir.fr - Mairie de Bény

Composition : Made in Com by Hervé Goyard

Impression : Est Imprim

Parution annuelle, tirage : 370 exemplaires

Distribution : Les employés communaux

MAIRIE DE BÉNY

2, place de la Mairie - 01370 Bény

Téléphone : 04 74 51 00 49

Les numéros peuvent être consultés sur le site

www.mairie-beny.fr

> Mot du maire

« L'année 2015 a été riche en évènements. »

Chaque commission a travaillé d'arrache-pied pour préparer les dossiers et les présenter en conseil municipal.

Les adjoints et les conseillers municipaux, très présents, épaulés par des professionnels extérieurs, ont mené un travail de réflexion, de recherche du meilleur prix, en contactant beaucoup d'entreprises pour permettre des économies sur les travaux. Merci à toutes ces personnes pour leur implication. Les associations ont proposé des innovations prometteuses, et ainsi animé le village. Toutes les manifestations ont connu une très bonne participation.

Cette année encore, la 4^e classe de notre école était menacée. Grâce à l'arrivée, parfois même tardive de quelques élèves, celle-ci a été maintenue : 85 élèves sont inscrits. Pour rester dans la cour de l'école, je tiens à remercier notre cantinière Martine Bouvard qui a fait valoir ses droits à la retraite, bien mérités par ailleurs. Bonne retraite Martine. Elle est remplacée dans ce poste par Véronique Faussabry, à qui je souhaite la bienvenue.

En septembre, le quartier Dorthan a accueilli ses premiers locataires, c'est l'aboutissement d'un travail porté par plusieurs mandats. Les dix sept logements sont occupés, dont cinq réservés au programme HAISSOR. C'est la première fois que Bény accueille autant de nouveaux habitants en même temps. Beaucoup de réunions et d'échanges ont été nécessaires avec nos partenaires : le Conseil Départemental, Ain Habitat et l'association ADAPA. Aujourd'hui ce nouveau quartier doit vivre et participer à la vie du village.

L'entretien des bâtiments communaux représente un investissement important en termes de temps mais aussi de finances. En 2015, l'un des planchers de l'église, supportant le beffroi a dû être réparé en urgence, plus de 30 000 € de travaux non prévus ont été intégrés dans le budget au détriment de nouveaux investissements. À l'exception de l'église, de vraies questions se posent sur l'intérêt de conserver ou non certains bâtiments communaux, très onéreux pour la commune.

2015 aura vu également les grandes réformes territoriales :

- Le nouveau canton de Saint-Etienne-du-Bois auquel nous appartenons, regroupe vingt huit communes et s'étend de Cormoz à Corveissiat.
- La deuxième grande réforme, qui est en cours, concerne les communautés de communes. Après les propositions de Monsieur le Préfet, notre communauté de communes du canton de Coligny se voit regroupée avec cinq autres communautés et une agglomération de communes. Nous passerons de 7 000 habitants, neuf communes et une assemblée d'une vingtaine de personnes, à 125 000 habitants, soixante dix sept communes et une assemblée d'une centaine d'élus. Comment Bény, commune rurale avec un seul représentant va se faire entendre au sein de cette assemblée, sans parler de la fiscalité qui risque d'être à la hausse dans les prochaines années.

Pour 2016, nous gardons les mêmes objectifs :

- maîtrise des finances communales,
- poursuite des projets en cours (sécurisation du centre village et projet de réfection du bâtiment du stade, aménagement du quartier de Dorthan),
- réduction des frais de fonctionnement,
- réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires.

Je ne saurais conclure sans une pensée pour toutes les personnes qui souffrent, moralement ou physiquement, personnellement ou professionnellement.

Bon courage à vous tous.

Bonne année 2016.

Patrick Bavoux

La commune en chiffres

4

Pour permettre une meilleure vision, nous avons décidé pour la première fois de publier le budget primitif de l'année en cours (2015), en complément du compte administratif de l'année précédente (2014).

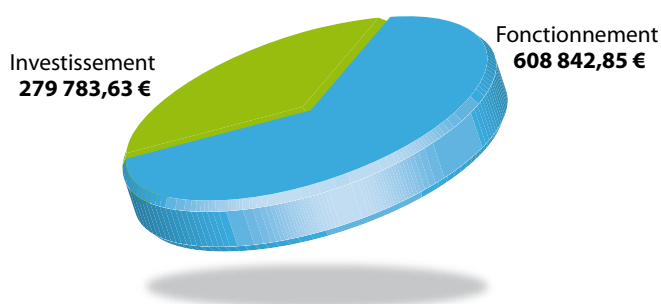
L'augmentation des charges de personnel est principalement liée aux heures additionnelles des TAP (Temps d'Activité Périscolaire)

et au transfert de connaissances lors du remplacement de la cantinière.

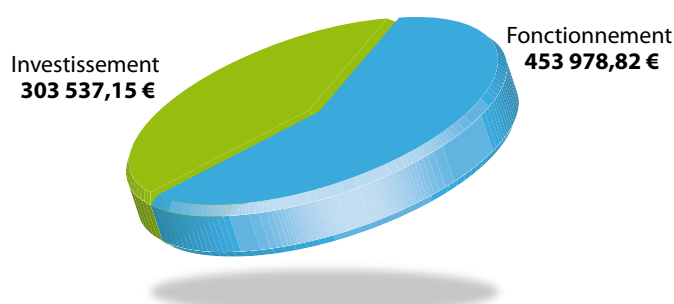
Pour des raisons d'urgence et de mise en sécurité, les dépenses d'investissement initialement prévues pour le projet de la traversée du village (48 548 €) ont été partiellement affectées aux travaux de réparation du clocher de l'église (36 762 €).

> Budget général

Recettes 2014



Dépenses 2014



DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	Compte administratif 2014	Reste à réaliser + Budget primitif 2015
Charges à caractère général	124 912,90 €	141 074,00 €
Charges de personnel	201 150,33 €	242 960,00 €
Atténuations de produits	35 006,00 €	35 907,00 €
Autres charges de gestion courante	52 106,21 €	57 047,00 €
Charges financières (intérêts des emprunts)	22 669,56 €	21 203,00 €
Charges exceptionnelles	400,00 €	400,00 €
Opération d'ordre entre sections	17 733,82 €	20 456,00 €
Dépenses imprévues	- €	10 000,00 €
Virement section d'investissement	- €	85 428,00 €
TOTAL	453 978,82 €	614 475,00 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Produits des services	32 132,69 €	22 200,00 €
Impôts directs	297 438,00 €	298 820,00 €
Dotations subventions	187 361,35 €	168 094,00 €
Autres produits de gestion courante	31 031,14 €	31 000,00 €
Produits financiers	- €	- €

Produits exceptionnels	2 271,54 €	- €
Opérations d'ordre entre section	794,80 €	- €
Produits antérieurs	13 232,64 €	15 000,00 €
Excédent exercice précédent	44 580,69 €	79 361,00 €
TOTAL	608 842,85 €	614 475,00 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		
Déficit exercice précédent (commune : 223 663,61 + AF : 3 789,66)	227 453,26 €	23 754,00 €
Remboursement d'emprunts (capital)	34 555,55 €	30 306,00 €
Remboursement caution logement communal	484,00 €	1 000,00 €
Subventions d'équipement versées	- €	- €
Régularisation comptes pour HELIOS	12 694,58 €	
Opération d'ordre	794,80 €	- €
Réserves foncières	4 175,49 €	620,00 €
Signalisation des rues	602,67 €	125,00 €
Matériel	11 522,00 €	13 000,00 €
Eclairage public du bourg	456,00 €	- €
Espaces publics et chemins piétonniers Parking Garavand	8 638,80 €	63 304,00 €
Aménagement du stade	2 160,00 €	5 000,00 €
Dorthan	- €	11 500,00 €
Traversée du village et réparation du clocher de l'église	- €	48 548,00 €
Travaux dans bâtiments communaux	- €	7 500,00 €
TOTAL	303 537,15 €	204 657,00 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Fonds de compensation T.V.A.	12 230,00 €	3 769,00 €
Affectation résultat exercice précédent	236 224,61 €	75 502,00 €
Caution logement communal	555,00 €	1 000,00 €
Emprunt	- €	- €
Taxes aménagement	141,62 €	2 002,00 €
Régularisation comptes pour HELIOS	12 694,58 €	
Opération d'ordre	17 733,82 €	20 456,00 €
Virement de la section de fonctionnement Subventions d'investissement sur opérations		85 428,00 €
Matériel	204,00 €	
Espaces publics et chemins piétonniers Parking Garavand		16 500,00 €
TOTAL	279 783,63 €	188 157,00 €

BALANCE		
Dépenses totales	757 515,97 €	819 132,00 €
Recettes totales	888 626,48 €	802 632,00 €
Excédent de clôture	131 110,51 €	

> Commission voirie & sécurité routière

6

Extension du Parking Garavand

La réalisation des travaux a permis de doubler sa capacité (50 places). Depuis sa mise en service en mars, peu de véhicules continuent à stationner au bord de la départementale. Grâce aux conseils de l'Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, l'enveloppe budgétaire de 65 262 € a permis un degré de finition supérieur. Le coût final restant à la commune est de 40 790 € (subvention et retour de TVA déduits).



31,240 km de voirie revêtue à entretenir



Chaque année, la communauté de commune alloue à Bény environ 58 000 € pour les travaux d'investissement (réalisés entre avril et juillet). Ces travaux concernent les enrobés, le déflachage (bouchage des trous et affaissements) et les maçonneries associées (pose de tuyaux, de bordures,...). En amont, la commission voirie définit les priorités, puis le technicien de la communauté en calcule le coût et regroupe tous les travaux de même nature de la Communauté de Communes de Coligny.

Le budget d'entretien attribué est de 450 €/km/an soit 14 058 €.

À noter que par soucis d'économie communautaire, ce dernier a été réduit de 50 €/km depuis 2015.

Signalisation et sécurité

Pour la sécurité des usagers, de nouveaux panneaux de signalisation ont été installés par le personnel communal (route des Blancs, route des Jacquets, route du Maniller, etc.)

Trente-et-un panneaux, vingt emplacements pour un montant de 2 124 €.



Et pour 2016 ?

De nombreux travaux sont prévus. Les plus importants seront :

- Remplacement total des canalisations d'eau potable dans le village, de l'entrée nord jusqu'à l'intersection de la route des Blancs (environ 3 mois de travaux cet été). Cette opération est entièrement financée par le Syndicat Intercommunal d'Eau Bresse Revermont.
- Renforcement de l'enrobé de la route de la Ville.
- Dès l'automne, début des travaux d'aménagement de la traversée du village.

> Commission bâtiments

> Les bâtiments communaux passés en revue.

8

La commission bâtiments veille au respect des contrats d'entretien de l'ensemble des installations nécessitant des contrôles annuels de bon fonctionnement et de sécurité. Sont concernés : les dispositifs de sécurité de l'école et des salles de réunion, les chaudières au gaz et au fuel, les centrales de traitement d'air, les détecteurs de fumée dans les logements locatifs de la commune, l'ascenseur.

Un état des lieux de l'ensemble des bâtiments communaux a été réalisé au 4^e trimestre 2014 pour permettre le recensement des besoins, le chiffrage des travaux et leur planification budgétaire. De nombreux devis ont été établis pour répartir les coûts des travaux à réaliser pour les années à venir.

La compétence et la polyvalence de nos employés municipaux assistés des membres de la commission permettent dans la plupart des cas l'entretien et les réparations cou-

rantes. Lorsque l'intervention d'une entreprise s'avère nécessaire, un suivi des opérations est mis en place. La commission s'attache tout particulièrement au rapport qualité/prix des prestations préconisées et veille à la bonne réalisation de ces dernières. Des réunions mensuelles sont organisées pour le suivi des travaux en cours et ceux à prévoir. Ainsi, tout au long de l'année 2015, des installations de VMC dans des logements locatifs, des travaux de zinguerie et d'électricité ont été réalisés dans plusieurs bâtiments.

Les travaux du clocher de l'église



En 2015, le clocher de l'église s'est révélé en bien mauvais état, nécessitant l'arrêt du fonctionnement des cloches de mai à décembre. Une importante opération de zinguerie a été menée sur la toiture du clocher de l'église. Puis, trois des quatre poutres maîtresses supportant le plancher du carillon ont été remplacées. L'une d'entre elles menaçait de casser. Le système d'horlogerie et de déclenchement des cloches s'est révélé lui aussi, hors d'usage. L'impact global sur le budget 2015 de la commune s'élève à 36 762 € TTC en section d'investissement. La récupération du fond de TVA pour 4 350 € et la subvention obtenue du Conseil Départemental de 4 116 € devraient nous parvenir en 2016.

Nos cloches sont revenues carillonner pour célébrer la fête de Noël.

Une signalétique améliorée

Pour donner une meilleure visibilité à la médiathèque et à la salle « Tilleul », la signalétique a été renforcée par l'apposition de panneaux.

Les Établissements Recevant du Public (ERP)

Les travaux pour les années 2016 à 2018, se concentreront sur la mise aux normes d'accessibilité des lieux recevant du public selon l'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) : salle des fêtes Garavand, salle de réunion, mairie, école, médiathèque, église, etc.



La commission bâtiments remercie les personnes pour leur vigilance et leurs signalements des dysfonctionnements constatés lors de l'utilisation d'un bâtiment communal.



> Le bon départ de l'éco-quartier DORTHAN

Les Bénéens souhaitent la bienvenue aux nouveaux habitants de l'un des premiers programmes de logements sociaux à très basse consommation énergétique en Rhône-Alpes.

Les emménagements ont commencé le 17 septembre. Durant cette journée, Ain Habitat a présenté aux futurs locataires le fonctionnement d'un logement passif (pompes à chaleur individuelles, domotique spécifique pour les aînés).

Les aménagements extérieurs se finaliseront avec l'installation d'équipements publics (bancs, jeux pour enfants, etc.) et la construction d'une halle qui permettront aux habitants de se retrouver le temps d'une discussion ou d'une animation.

Les espaces publics qualitatifs et arborés favoriseront le lien intergénérationnel avec les résidents du dispositif HAISSOR*.

Ce dernier regroupe cinq logements de plain-pied dédiés à nos aînés autonomes ou en perte d'autonomie. L'ensemble des acteurs de ce projet : le Conseil Départemental de l'Ain, le bailleur social Ain Habitat, l'association d'aide à domicile ADAPA et la commune de Bény ont signé la convention officielle de ce programme le 6 octobre. Une visite des lieux et la rencontre d'une partie des résidents a clôturé cette soirée. Un travail d'étroite collaboration est mené par l'ADAPA et la commune pour répondre au mieux aux attentes des résidents. Des projets de temps collectifs encadrés et soutenus par l'ADAPA se dessinent peu à peu.

L'avant-gardisme de ce projet interpelle d'autres structures qui viennent visiter nos installations. Les municipalités de Chalamont et de Saint-Julien-sur-Reyssouze, ainsi que nos voisins de Genève sont venus nous rencontrer pour échanger autour de nos bâtiments et de notre organisation. Tous ont été séduits par l'environnement du quartier et son intégration architecturale.

> Centre Communal d'Action Sociale



Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) relève d'une gestion séparée du budget de la commune. Une enveloppe financière lui est attribuée lors du vote du budget par le conseil municipal. Les membres du CCAS décident des manifestations à prévoir, dans le cadre de l'enveloppe allouée. Le repas des aînés et les colis sont des incontournables.

Cette année, le repas a réuni cinquante trois personnes âgées de 71 ans et plus. Cette journée animée par Jo Garlet, a permis à nos aînés de se retrouver autour d'une bonne table concoctée par le restaurant Moissonnier et servi par les membres du CCAS. Une belle journée conviviale très appréciée par l'ensemble des convives.

Le colis de Noël est réservé aux personnes de 76 ans et plus, ne pouvant pas participer au repas. Il est distribué par les membres du CCAS. L'accueil réservé est toujours chaleureux. Il se termine souvent autour d'un café ou d'un petit verre amical.

En 2015, le CCAS a décidé de verser une aide de 100 euros à l'association de portage de repas de St Etienne-du-Bois et à « Docteur Clown » qui anime les longues journées des malades à l'hôpital.

En plus de ces activités, il sera désormais chargé, en lien avec la commune, de participer au programme HAISSOR*.

Quelles évolutions pour les CCAS ?

À partir de janvier 2016, la législation propose aux communes de moins de 1000 habitants, de remplacer le CCAS par une nouvelle commission d'action sociale relevant du conseil municipal. Il s'agit là d'une pure opération administrative qui nous permettra de gérer plus simplement le budget affecté au volet social de la commune. Le montant et l'équipe en place restent les mêmes.



*Haissor (Habitat Intermédiaire Service Solidaire Regroupé)

> Du changement à la cantine scolaire

Après 15 années d'excellents services auprès de la commune de Bény, Martine Bouvard a fait valoir ses droits à la retraite.



L'emblématique cuisinière Martine a su marquer de son empreinte culinaire des générations de petits Bénéens. Combien d'enfants arrivant au collège n'ont-ils pas dit : « *Je préfère la cuisine de Martine, il faudrait qu'elle change d'école !* ».

Professionnelle et polyvalente, elle savait jongler avec des tâches très diversifiées : élaboration des menus, commande et réception des ingrédients, gestion du stock, optimisation des aliments, facturation, service en salle, nettoyage, respect des normes d'hygiène et surtout : cuisiner bon !

Martine a toujours su s'adapter. Elle a tour à tour travaillé à la lingerie Lejaby de Bourg-en-Bresse, puis à domicile tout en élevant ses enfants, et finalement vendeuse à la boulangerie Charles Buffet avant de terminer sa carrière comme employée municipale (ATSEM puis cantinière).

Après une période de transfert de connaissances auprès de Véronique Faussabry, Martine est retournée préparer des petits plats à son grand Jacques et leurs petits-enfants.

Bonne retraite Martine et bon courage Véronique.



> Groupement paroissial



Accueillir chacun et chacune de vous

Une année s'achève, une autre commence. Notre groupement paroissial, avec ses six clochers (Marboz, Bény, Pirajoux, Saint-Etienne-du-Bois, Courmangoux et Verjon), est au rendez-vous de tous les moments importants qui rythment nos communautés (baptêmes, catéchisme, mariages, funérailles...).

Votre église ouvre largement ses portes pour accueillir chacun et chacune de vous, résidents ou nouveaux venus, afin de vous donner l'occasion de vivre votre foi et de partager avec d'autres chrétiens la joie de nos différentes célébrations. Chacun trouve sa place et personne ne doit se sentir exclu. Venez avec vos propositions et votre disponibilité à vous investir pour la bonne marche de notre communauté paroissiale.

Guide pratique

Les baptêmes des enfants de 0 à 3 ans se préparent à la cure 2 mois avant la date envisagée de la célébration (au-delà de 3 ans voir les conditions avec le prêtre).

Le catéchisme est ouvert à tous les enfants, baptisés ou non à partir de 7 ans. C'est un cheminement de découverte de l'amour de Dieu et du prochain; amour qui embrase le cœur de l'enfant, amour dans lequel l'enfant grandira en vivant les valeurs chrétiennes, à l'image de Jésus. Nos équipes sont heureuses de vous accueillir aux jours de permanences. Les catéchistes et le curé sont à votre disposition pour répondre à vos interrogations et à vos besoins dans la mesure du possible.

La préparation du mariage commence six mois avant le jour prévu. Cependant, il vous appartient de réserver la date de la célébration un an auparavant auprès de Monsieur le Curé.

Pour les funérailles, une équipe communale travaille avec le prêtre afin de vous aider à préparer la célébration pour votre défunt. Contactez le curé par l'intermédiaire des pompes-funèbres.

Permanences (sous réserve des imprévus pastoraux qui surgissent):

Marboz : Mercredi 10h30 à 12h et Samedi (1^{er} et 3^e du mois) de 10h30 à 12h.

Saint-Etienne : Jeudi 15h à 16h30 et Samedi (2^e et 4^e du mois) de 10h45 à 12h15.

Permanence par les Laïcs :

Lundi-Vendredi-Samedi : de 10h à 12h, à la cure de Marboz.

Contact

Père Roger Futi : rfutiao2000@yahoo.fr

Tél. fixe : 04 74 51 00 45

Mobile : 06 78 19 47 22

> Compagnie des sapeurs-pompiers

Effectifs en hausse à la Compagnie des sapeurs-pompiers de Bény



Ce congrès a été une véritable réussite.

11

L'année 2015 a été placée sous le signe du recrutement.

Dès le mois d'avril nous avons officialisé l'arrivée de Florent Jomard qui va prochainement entamer ses formations spécifiques.

Trois autres dossiers d'engagement sont en cours et devraient être finalisés avant la fin de l'année.

Si vous êtes intéressé(e)s, il reste quelques places dans nos vestiaires !

Contactez Sylvain Charasse.

Cette année, en plus de nos activités habituelles (30 interventions et 10 manœuvres), nous avons été l'un des fers de lance de l'organisation du 48^e congrès départemental des sapeurs-pompiers qui s'est tenu à Marboz.

Tous les pompiers de l'ex-canton de Coligny ont participé à la réussite de cette belle journée.

Nous tenons à remercier chaleureusement les nombreux sponsors qui nous ont aidés à financer ce projet ainsi que la municipalité pour son aide financière et logistique.

Les pompiers de Bény étaient en charge de la partie restauration bien

aidés par la compagnie de Beaupont, qui a assuré avec brio la cuisson des poulets. Près de 400 pompiers du département ont pu ainsi déguster notre délicieuse volaille de Bresse à la broche.

Ce congrès a été de l'avis de tous, une véritable réussite.

David Bertheau, pompier à Bény, Marboz et Ferney-Voltaire (où il est professionnel) est en charge à Bény,

de la section cantonale des jeunes sapeurs-pompiers. Cette belle école où se mélange les valeurs de rigueur, respect et convivialité peut susciter de véritables vocations. Il en est d'ailleurs le parfait exemple.

La section est ouverte aux jeunes (filles et garçons) à partir de 12 ans. Le nombre de places est limité, merci de vous faire connaître rapidement si vous êtes intéressé(e)s.



> Des projets menés à bien à l'école

> Alors que les 82 élèves inscrits à l'école en septembre 2015 (et même 85 à la rentrée de novembre !) nous ont permis de conserver notre 4ème classe, faisons le point sur les actions menées durant l'année 2014-2015.

12

Favoriser le civisme



Responsabiliser l'enfant en apprenant les règles du comportement en société a été l'un des deux axes de travail retenus par les enseignantes. C'est ainsi que tous les élèves de l'école ont travaillé sur les gestes de premier secours (protéger la zone de l'accident, alerter les secours et donner le message d'alerte, effectuer quelques gestes de premiers secours). A l'issue de ce travail, les enfants ont visité la caserne des pompiers de Bourg en Bresse. Parallèlement, les élèves de CE1/CE2 ont appris à circuler sur la route en tant que piétons (permis piéton) tandis que ceux de CM2 passaient l'Attestation de Première Education à la Route et apprenaient à circuler sur la route en tant que cyclistes.

Quant aux élèves de maternelles, ils ont travaillé sur l'approche de la différence, en rencontrant et entretenant une correspondance avec des enfants porteurs de handicap de l'Institut Médico Educatif du Préilon. Ils ont pu ainsi appréhender la différence.

Promouvoir la citoyenneté

En cette année scolaire riche en commémorations historiques, les maîtresses ont également souhaité promouvoir la citoyenneté à travers l'Histoire récente de la France et de notre région. Les élèves de CE et CM ont donc, durant toute l'année scolaire, travaillé sur les deux guerres mondiales.

Ils ont pris part aux commémorations du 11 novembre (lecture d'une poésie) et du 8 Mai (exposition sur la deuxième guerre mondiale). Ils se sont rendus au musée de la résistance et de la déportation à Nantua et ont participé à la journée organisée par l'USEP de l'Ain « sur les chemins de la mémoire » à Courmangoux. Pour les classes de maternelle et de CP, un travail autour de la généalogie et des modes de vie d'autrefois a été mené. Il a permis aux enfants de visiter les greniers de leurs grands-parents ou arrière grands-parents à la recherche des objets d'autrefois. La visite du musée de Cuisiat a ponctué ce travail.

Projet pédagogique avec la découverte du milieu méditerranéen

Quelques jours après la rentrée 2014, la classe de CM1/CM2 s'est rendue à Sausset-les-pins, près de Marseille.

Au programme des 5 jours : découverte du milieu méditerranéen, réalisation d'un herbier avec les plantes ramassées dans la garrigue, découverte du port de Sausset, pêche aux crabes, etc...



Ils revinrent tous fatigués mais heureux de ce séjour au bord de la mer !

Une grande année

Cette année scolaire 2014-2015 fut riche en projet et en apprentissage pour les élèves.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidés à mener ces différents travaux : le sou des écoles, la municipalité, les employés communaux ainsi que l'ensemble des parents qui comme toujours, se sont investis dans la vie de l'école.

Un merci tout particulier à Michèle Robin partie à la retraite au mois de novembre 2014, ainsi qu'à Martine Bouvard en octobre 2015.



www.ecole.marelle.org/beny/

> Le centre de loisirs

« les Petits Bénévoles »

13



Dès 7 heures du matin

Que ce soit le matin (à partir de 7 heures) ou après l'école (de 16h à 18h30), les enfants du centre de loisirs sont toujours nombreux à venir participer aux diverses activités proposées par Melissa, Mallory et Valérie.



Comme tous les ans, les enfants ont été sollicités pour décorer les sacs de présents offerts par le CCAS aux aînés n'ayant pu participer au repas de fin d'année.

Un ravissant caillou peint aux couleurs de Noël a été glissé dans chaque sac afin d'être accroché dans le traditionnel sapin.

L'année 2015 s'est terminée par un petit marché de Noël en partenariat avec les maîtresses et le sou des écoles. Tous les objets vendus ont été confectionnés par les enfants de l'école et du centre de loisirs.

Les enfants et l'équipe d'animation vous souhaitent à tous et à toutes une très bonne année 2016.



> La médiathèque expose Bény autrefois

L'idée avait mûri entre Isabelle Corsain, ancienne adjointe au maire, et Yvette Cezette de faire une exposition sur notre village.

14

Cette dernière a entraîné dans son aventure une partie des bénévoles de la médiathèque. L'équipe souhaitait que les bénévoles et les bénévoles puissent contribuer à l'exposition par leurs témoignages, les photos anciennes et les objets qu'ils avaient en leur possession. Après un long travail de recherches, l'exposition « Bény autrefois » a eu lieu du vendredi 10 au dimanche 19 avril 2015.

C'est à partir de la chanson de Jean Deshenry que les thèmes se sont détachés et que nous avons découvert que le nom de notre village a eu différentes orthographes. Nous avons appris l'histoire des restaurants, de la fromagerie, de la volaille de Bresse, de l'église, des mariages, de l'école, regardé les cartes des prisonniers de guerre ainsi que les photos des conscrits.

Les enfants de l'école ont eu un avant-goût de l'exposition, le vendredi après-midi et ont participé au quizz réservé aux enfants, avant l'inauguration qui a eu lieu en fin de journée. Le nombre de visiteurs a été constant durant toute la semaine (environ 400 personnes sur les dix jours). L'exposition a attiré des visiteurs de la commune, des villages alentours mais aussi des passionnés qui par l'inter-



médiaire de la presse ont eu connaissance de la tenue de cet événement. Ils ont pu témoigner sur le livre d'or que l'équipe de la médiathèque tenait à leur disposition.

La fréquentation de la médiathèque étant faible lors du créneau du mardi soir, l'équipe de bénévoles, en accord avec la municipalité, a décidé de ne maintenir que la permanence du samedi matin, de 10 heures à midi.

Si vous souhaitez rejoindre l'équipe des bénévoles pour des permanences, la lecture des contes auprès

des enfants de l'école, ou pour apporter votre aide, n'hésitez pas, rejoignez-nous.

Horaires d'ouverture de la médiathèque : Samedi de 10h à 12h.

Club des lecteurs

Si vous voulez partager vos lectures, rejoignez le club des lecteurs de Bény !

Depuis le printemps, une nouvelle activité est proposée autour des livres.

Que vous soyez lecteur boulimique, lecteur confirmé ou si vous aimez les histoires, des rencontres autour des livres sont proposées au fil de l'année.

La découverte d'auteurs, mais aussi d'autres pensées permettent des échanges croisés.

Ces rencontres sont animées par Didier Pobel et Marie-Thé Bavoux. Elles ont lieu dans les locaux de la médiathèque de Bény aux dates indiquées dans la presse ou via le site de la mairie.

Venez enrichir notre cercle littéraire.



Les associations de la commune

ASSOCIATIONS	CONTACT		TÉLÉPHONE	COURRIEL
● AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES BENY-MARBOZ	Présidente	Véronique PIROUX	06 29 80 25 24 09 72 41 39 68	berenice01@hotmail.fr
● AMICALE DES ANCIENS COMBATTANTS	Président	Gilbert ROBIN	04 74 51 02 10	
● AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	Président	Arnaud GENEVOIS	04 74 51 07 69 06 16 12 52 23	arnaud.genevois@orange.fr
● MEDIATHEQUE MUNICIPALE				
● CLUB DES LECTEURS	Responsable	Marie-Thérèse BAVOUX	04 74 51 07 82	
● CLUB DES RETRAITES	Présidente	Andrée MORAND	04 74 30 53 03	
● CHANTONS SOUS LA PLUIE	Président	Hervé BUFFET	06 26 29 14 19	
● COMITE DES FETES	Co-Présidents	Fabrice Guillot Emmanuel BONNET	07 70 01 18 67 04 74 51 09 17	bonnet.emmanuel01@orange.fr
	Informatique	Yvette CEZETTE	04 74 51 01 39	
● COMITE DE FLEURISSEMENT	Président	Bruno BUIRON	04 74 42 05 69	brunobeny@live.fr
● COMPAGNIE DES SAPEURS-POMPIERS	Chef de corps	Sylvain CHARASSE	04 74 51 07 01	
● FASILA'GYM	Présidente	Isabelle OVIGUE	04 74 51 56 17	gigi.65@orange.fr
● FNACA ANCIENS AFN	Président	Gabriel CHAUSSAT	04 74 51 02 34	
● GROUPEMENT PAROISSIAL MARBOZ SAINT ETIENNE-DU-BOIS	Correspondant	Bruno BUIRON	04 74 42 05 69	brunobeny@live.fr
● LES AMIS DU RUGBY	Président	Fabien MIRMAND	06 75 38 71 99	fabmirmand@gmail.com
● RETRAITE SPORTIVE	Président	Bruno GAILLARD	04 74 25 85 85	br.gaillard@orange.fr
● RUGBY CLUB BENY	Président	Bruno RABOURDIN	04 74 45 34 07	
● SOCIETE DE CHASSE - ACCA	Président	Régis BUARD	04 74 51 01 22	regis.buard@wanadoo.fr
● SOCIETE DE PECHE - AAPPMA	Président	Gérard BABAD	04 74 42 03 70	babad@orange.fr
● SOU DES ECOLES	Présidente	Emilie PIDOUX	06 77 75 87 95	mlic.pid@wanadoo.fr
● AU LONG COURT	Présidente	Stéphanie CLERC MASSON	06 31 16 54 59	a-l-c@gmail.com

> Anciens combattants et Comité FNACA



16

Notre comité intercommunal FNACA regroupe à ce jour 92 adhérents dont 16 épouses d'Anciens d'Afrique du Nord disparus autour de notre président Gabriel Chaussat.



Voyage en Ardèche le 1^{er} août 2015

→ Dates à retenir

Les prochains concours de belote de la FNACA auront lieu :

- > le 16 janvier 2016 à Marboz
- > le 8 octobre 2016 à Bény

Nous avons eu la tristesse de perdre 6 de nos adhérents : Louis Robin qui fit une brillante carrière militaire, il fut très impliqué dans la vie publique en tant que conseiller municipal à Marboz, conseiller général et député-maire de Bourg-en-Bresse.

Charles Poncin exerça la profession d'agriculteur. Très actif dans la vie associative marbozienne, il remplit les fonctions de maire-adjoint durant plusieurs mandats.

René Michon est mort accidentellement à Peyssoles en s'occupant de ses animaux. Durant son service militaire en Algérie, il s'est distingué par son courage en opération et reçu la médaille militaire avec citation à l'ordre de la nation.

Joël Daujat habitait Pirajoux, travailleur acharné, il décédait le dimanche 3 mai. Il effectua 28 mois de service militaire dont 24 en Algérie.

Monique Pujol, veuve adhérente de Marboz est décédée début d'année,

quelques mois après la disparition de son mari Antoine.

Habitant de Bény, Marcel Bouvard nous a quittés le 13 octobre 2015 après une très longue maladie. Agriculteur au hameau de Pélagey, il fut sapeur-pompier durant 32 années.

Les manifestations ont rencontré un vif succès.

► Le concours de belote a enregistré un record avec 116 doublettes à Marboz et 74 à Bény.

► La journée de détente du 14 juillet à Bény a rassemblé 73 personnes.

► Les cérémonies commémoratives du 19 mars, 8 mai et 11 novembre ont été suivies avec recueillement dans les trois villages.

► Le 18 août une quarantaine d'adhérents et conjoints ont effectué

un magnifique voyage en Ardèche. Le petit train du Vivarais a complété cette excursion.

► Les 14, 15 et 16 octobre 2016 aura lieu le congrès national qui se déroulera à Bourg-en-Bresse. Il constituera un événement très important pour la FNACA. Ces trois journées mobiliseront de nombreux bénévoles. Tous les comités de l'Ain seront concernés.



Monsieur le Maire avec le président de la FNACA lors de l'apéro du 14 juillet 2015

> Amicale des sapeurs-pompiers

> Une année chargée pour les pompiers !

L'année 2015 débute avec le traditionnel banquet de la Saint Vincent. Il s'est déroulé le samedi 24 janvier dans la convivialité et la bonne humeur habituelle, grâce à la qualité du repas préparé par Cédric Charasse du restaurant Le Candi. Le duo de Viriat « Sam Musique » a assuré l'animation. L'équipe d'organisation a déployé cette année encore de nombreux sketches et mises en scène pour une fois de plus, graver cette journée dans les mémoires. Ce banquet a été l'occasion d'accueillir une délégation de nos confrères des centres de secours de Coligny et de Marboz.

► **Rendez-vous le samedi 23 janvier 2016 avec une nouvelle équipe d'organisation.**

37^e fête du poulet

Le dimanche 5 juillet a eu lieu la 37^e fête du poulet de Bresse qui s'est déroulée dans des conditions difficiles, par une température de 40° C tout au long du week-end. Cela a conduit à l'annulation de la prestation du groupe folklorique des Ebaudis Bressans de Saint-Etienne-du-Bois. Les jeunes sapeurs-pompiers de l'ex-canton de Coligny ont effectué quelques manœuvres incendie pour le plus grand plaisir des convives qui en ont profité pour se rafraîchir. Je remercie les moniteurs, parents, membres du bureau de cette association, qui ne comptent pas leur temps afin de



maintenir cette section et ainsi assurer la relève. Les amateurs de vieilles mécaniques ont beaucoup apprécié l'exposition et le défilé de tracteurs anciens, venus des quatre coins de la Bresse. Ce fut l'occasion de rendre hommage au travail de ces passionnés qui restaurent et entretiennent ces engins d'antan. Cette fête ne pourrait se dérouler sans le dévouement de nos 40 bénévoles, qui grâce à leur travail, contribuent à la notoriété et à l'attrait de notre commune de Bény. Nous remercions pour leur soutien logistique la municipalité de Bény, les entreprises Sève, Gamm-Vert St-Etienne-du-Bois, Duvert-Electricité, EGT et Groupama Rhône-Alpes.

► **Rendez-vous pour la 38^e fête du Poulet de Bresse le dimanche 3 juillet 2016.**

L'Amicale a ensuite activement participé à l'organisation du 48^e congrès départemental des sapeurs-pompiers de l'Ain, qui s'est déroulé à Marboz le 3 octobre 2015. Nous avons fourni différents matériels (chapiteau, chaises,...) pour permettre la réussite de cette journée. Ce fut un succès salué par tous les pompiers du département, ainsi que par les nombreux visiteurs. Le samedi 12 décembre fût l'occasion de remercier tous les bénévoles de la fête du poulet autour d'un apéritif amplement mérité.

Pour le dernier rendez-vous de l'année de l'Amicale, la distribution des calendriers, les Bénéens savent nous accueillir chaleureusement. Merci à eux pour leur générosité et leur reconnaissance envers notre CPINI (Centre de Première Intervention Non Intégré).

Enfin, je ne pourrai terminer cet article, sans une pensée émue envers nos anciens pompiers, Marcel Girod, Roger Fontaine, Yves Pobel et Marcel Bouvard, qui nous ont quittés cette année.



> Le sou des écoles pour soutenir les projets de nos enfants.



Date à retenir

Rendez-vous pour notre prochaine manifestation qui se déroulera le 12 juin 2016

Le Sou des écoles a pour vocation de soutenir financièrement le projet pédagogique de l'équipe enseignante. Ce soutien financier permet aux enfants d'accéder, durant l'année scolaire, à diverses activités : sorties USEP, classe découverte, classe piscine, projet cheval...

L'équipe enseignante a une nouvelle fois proposé un projet pédagogique riche, permettant d'apporter à nos en-

fants une ouverture sur notre Histoire, notre environnement, notre société.

Pour soutenir ces projets, le Sou des Ecoles organise 3 manifestations : le concours de belote et son repas au mois de novembre sont l'occasion de rencontres intergénérationnelles, les « grillades » et la Bazardouille.

Une nouveauté cette année, puisque les traditionnelles grillades se sont déroulées le dimanche en journée avec

pour mise en jambes, un rallye pédestre familial. Les deux parcours de 6 et 10 km ont été empruntés par une soixantaine de participants, agrémentés d'un quiz sur le patrimoine de Bény. Ce fut un joli succès pour cette nouvelle formule !

Notre manifestation la plus importante est la Bazardouille. Véritable moment de convivialité, elle anime le temps d'un dimanche tout notre village.

Le Sou des écoles existe grâce à la participation active de ses membres : maîtresses et parents d'élèves. Il faut noter que cette année, un nombre plus important de parents nous a rejoint, ce qui nous ravit !

Nous remercions chaleureusement chacune et chacun,



pour leur aide et leur soutien lors de nos différentes manifestations. Nous remercions également toutes les personnes qui participent activement à nos manifestations.



Un nouveau bureau

Lors de l'assemblée générale du 7 octobre 2015, un nouveau bureau a été voté à l'unanimité. En effet, 3 membres quittaient le bureau pour d'autres obligations, dont notre président Régis Mellet, notre vice-présidente Kathleen Vuillot et notre secrétaire Karine Charasse. Le Conseil d'administration est ravi d'accueillir le nouveau bureau constitué de :

Présidente : **Émilie Pidoux**
Vice-Présidente : **Mathilde Morellet**
Secrétaire : **Sophie Martinez**
Trésorière : **Isabelle Genevois**

> Le comité des fêtes met l'ambiance !



Le comité des fêtes a lancé son programme de festivités en février par une soirée années 80/90 qui a remporté un franc succès. Nous avons fait salle comble et les convives ont fait la fête jusqu'au bout de la nuit...

Puis est venu le temps de la fête patronale tout début juin.

Feux d'artifice, bréchets, bal populaire et vogue étaient au rendez-vous le samedi soir pour les grands et les petits. Grâce à la course cycliste, le dimanche fut animé et attractif.

Le concert de fin d'année de « Si Bény chantait » a de nouveau rempli la salle Garavand. L'association des enfants et des adultes fondus en un seul groupe a transporté l'assemblée dans une communion intergénérationnelle.

La soirée « chansonniers » organisée conjointement avec le théâtre de Bourg-en-Bresse a connu un vif succès. Sachant jouer avec les mots et jongler avec la chanson et la musique, le public s'est laissé porter par la finesse du jeu de scène de Petrek.

Francis Cavillon a décidé de nous rejoindre, de nous apporter son expérience et sa bonne humeur.

Nous avons besoin d'autres volontaires au sein du comité, alors n'hési-

tez pas à rejoindre une ambiance décontractée et festive.

L'ensemble du comité des fêtes remercie les bénévoles et les participants présents à nos manifestations, c'est grâce à vous que nous réussissons.

► Nous remercions aussi la municipalité pour son soutien, sa participation et la confiance qu'elle nous témoigne.



N'oubliez pas nos évènements 2016 :

28 et 29 mai : Vogue avec feu d'artifice et course cycliste

15 octobre : Soirée dansante

26 novembre : Concert « Si Bény chantait »

> Club des Retraités

> Rencontres et festivités au rendez-vous

20



Accueil des nouveaux membres

Tous les nouveaux retraités seront accueillis avec plaisir, les premiers et troisièmes mercredis du mois (d'octobre à mai) à la salle Tilleul, ou dans la salle multi-activités pour les loisirs créatifs.

Le club a débuté l'année 2015 avec sa traditionnelle assemblée générale, le 28 janvier, suivie de la dégustation de la galette des rois. Cinquante cinq adhérents étaient présents ainsi que quelques nouveaux venus.

En février, les bugnes, faites maisons, furent à l'honneur.

Le quine loto du mois de mars a connu un vif succès.

En mai, le repas de clôture nous a conduits à l'Atelier du Moulin de Jayat, où des mets parfumés au safran ont régalé les papilles des cinquante trois personnes présentes.

La canicule du mois d'août n'a pas arrêté les quarante deux pique-niqueurs qui ont partagé une belle journée au camping de Saint-Nizier-le-Bouchoux. Pour le repas de la rentrée, c'est au restaurant de la Grange du Pin à Cuisiat que s'est retrouvée une cinquantaine de personnes.

Le mercredi 7 octobre a eu lieu la reprise du club pour les joueurs de cartes, de pétanques, de jeux de société et pour l'atelier de loisirs créatifs animé par Yvette.

Le 13 décembre, un repas gratuit a été offert à tous les membres.

Le 19 décembre, nous avons fêté le

« jour le plus court » par une soirée cinéma.

Tout au long de l'année, nous avons participé aux manifestations des clubs voisins ainsi qu'aux rassemblements de la Fédération de Génération Mouvement des aînés ruraux à laquelle nous adhérons.



> Retraite sportive

> Du changement pour une retraite sportive toujours plus active !

21



Cette année 2015 a vu le renouvellement d'une partie des membres du bureau. La nouvelle équipe remercie les responsables sortant pour leur forte implication dans la conduite du club au cours de ces dernières années. Voici les changements intervenus au sein de l'association :

- **Renée Nallet a transmis son poste de présidente à Bruno Gaillard,**
- **Odette Morand, trésorière, cède sa place à Françoise Gallion,**
- **René Burdeyron a quitté son poste d'animateur randonnée.**

Nous continuons nos activités randonnée et aquagym. La section gymnastique n'a pas été reconduite cette année par manque de participants.

Pour le groupe du lundi, 30 randonnées ont été programmées sur des parcours de 7 à 8 km, avec une participation de 18 personnes en moyenne.

Quant au groupe du mardi, 35 randonnées environ ont été programmées pour des sorties de 12 à 15 km avec une vingtaine de participants.

Les sorties sont encadrées par 4 animateurs : Gérard Subtil, Pierre Donjon, Michel Gallion et Bruno Gaillard.

Les cours d'aquagym ont lieu à

Montrevel-en-Bresse de mars à septembre. Les inscriptions sont enregistrées en décembre.

Début juin, 31 retraités de la retraite sportive se sont rendus en Drôme Provençale à Rémuzat pour un séjour de découverte de quatre jours.

Rémuzat, c'est toute la Provence avec un soupçon alpin. Nous avons pu randonner au milieu des odeurs de thym, de lavande et de tilleul. Nous avons découvert un paysage sauvage fait de gorges et de falaises, d'éboulis et de grottes. Nous avons aussi pu déguster les spécialités locales au centre des Lavandes. Deux animateurs de l'association « Vautours en Baronnies » nous ont accompagnés sur le Rocher du Caire, lieu de la réintroduction des vautours à Rémuzat. Nous avons pu observer le ballet majestueux des vautours fauves et leurs nids dans les rochers. Ces rapaces ont une envergure de 2,80 m. Ils utilisent le vent ou les ascendances thermiques pour planer sur de longues distances. D'autres rapaces sont aussi réimplantés dans cette vallée. Les accompagnateurs ne nous les présenteront pas craignant



Le nouveau président avec Françoise Gallion trésorière

qu'ils ne soient convoités par des personnes peu scrupuleuses désireuses de posséder de tels oiseaux tels que le gypaète barbu, le vautour percnoptère et le vautour moine.

Au retour, nous avons visité à Nyons le marché du jeudi matin riche en couleurs, et une scourtinerie où l'on réalise depuis quatre générations des scourtins. Ce sont des ouvrages tissés en fibre de coco utilisés au départ comme filtres d'huile d'olive. Enfin, nous avons découvert le village provençal miniature de Grignan.

Ce séjour fut à l'initiative de Renée Nallet, présidente, et de Nicole Chevy, secrétaire, qui ont œuvré pour que cette sortie soit conviviale et enrichissante. Cette année sept nouveaux adhérents sont venus nous rejoindre.

> FASILA'GYM

> Sur la route de ses 20 ans, conforte sa bonne santé

22



À l'aube de ses 20 ans, notre club local de gymnastique retrouve son dynamisme à l'image de ses adhérents, de ses animateurs et de ses finances.

Pour la troisième année consécutive, et malgré un renouvellement partiel des adhérents, les effectifs se stabilisent à une trentaine de personnes, dont 10 % de messieurs. Beaucoup de Bénéens mais aussi des personnes des villages alentours fréquentent assidument les deux cours hebdomadaires.

Chaque semaine, nos trois animateurs Nina, Keiko et Hervé se relaient pour la plus grande satisfaction de nos membres dans une ambiance joyeuse et détendue.

Les cours

- **Le mardi à 20h15, Nina se concentre sur l'assouplissement, la rythmique, le cardio et la chorégraphie dans une ambiance débridée de bonne humeur.**
- **Le jeudi à 20h, Hervé se focalise davantage sur le renforcement musculaire et le cardio. Puis, Keiko termine la semaine gymnique par une séance de relaxation fort appréciée de tous.**

Cette année, le concert d'avril accueillait le groupe de Salavre « Les Narvallos ». Ce fut un large succès avec près de 150 spectateurs. Les musiciens ont su nous entraîner dans un tourbillon musical autour de leurs chanteuses Nathalie et Caroline. La buvette et les pâtisseries confectionnées par les membres du club ont été particulièrement appréciées. Merci à tous les participants et bénévoles pour leur soutien

à cet évènement qui permet de financer en partie notre association.

La saison se termine mi-juin par le traditionnel pique-nique au sommet du Mont Myon. Là, nous rejoignons le club de gymnastique de Treffort pour partager un moment convivial de détente autour du verre de l'amitié. Puis, dans les lueurs orangées du coucher de soleil sur le Mâconnais nous redescendons dans notre plaine de Bresse.

Pour fêter les 20 ans du club, le 6ème concert organisé par l'association FASILA'GYM se tiendra le samedi 30 avril 2016. Il accueillera le groupe de musique pop et de variétés KAELYS composé de 4 musiciens et 2 chanteuses. Vous pouvez les retrouver sur internet :

► <http://kaelyspopvarietes.e-monsite.com>

Nous espérons vous retrouver nombreux pour assister à cet instant musical.



> Comité de Fleurissement

> Une année 2015 « haute en couleurs »

23



Cette saison 2015, le comité de fleurissement a œuvré par groupes de travail dans lequel chaque bénévole apporte son aide. Le premier s'est occupé, à l'hiver et au printemps, de la composition des massifs pour la saison estivale. Le second a réalisé des travaux d'aménagements extérieurs : consolidation du massif en face du poids public par la pose de rondins d'acacias, et création d'une bande fleurie dans la cour de la médiathèque en remplacement des souches. Le fleurissement, c'est aussi l'éveil des sens. A ce titre, le jardin de plantes aromatiques créé autour du puits a réveillé quelques papilles et narines.

Le travail de ces deux équipes a été renforcé par l'appui de professionnels. Ces derniers, paysagistes, horticulteurs, retraités du fleurissement ont, par leurs conseils et leurs coups de main, contribué à la réussite de l'embellissement de notre commune.

Par cet été caniculaire, les hommes chargés de l'arrosage ont joué un rôle essentiel au développement des plantes fleuries.

Nos massifs ont également résisté aux quelques coup de ballons et de pare-chocs.

Un grand « MERCI » aux bénévoles réguliers et occasionnels

ainsi qu'aux employés communaux pour leur aide précieuse à la plantation et à l'entretien des massifs aux côtés d'une équipe féminine toujours présente.

Le fruit de cette collaboration a été récompensé par une très belle place au classement des communes fleuries du département. En effet, le comité départemental de fleurissement de l'Ain a décerné le 7ème prix de sa catégorie à notre commune sur la trentaine de villages inscrits.

Un après-midi détente avec la visite de villages fleuris a été organisé en août sur quelques communes de la Dombes.

Un point sur les massifs de Bény a clôturé cette sortie afin de préparer les futurs aménagements pour la saison 2016.

La vente à emporter organisée le 7 février 2015 a rencontré à nouveau un vif succès grâce aux succulentes boulettes de viande, barquettes de civier et saucissons chauds faits maison. L'opération sera renouvelée le samedi 6 février 2016.

La créativité et la solidarité sont les quelques points forts qui font la réussite de notre équipe. Alors, si vous partagez ces valeurs, venez nous rejoindre.



> Les amis du rugby Bény-Villemotier

> 2015 une bonne année sportive pour les amis du rugby de Bény-Villemotier

Cette année, nous avons décidé d'organiser notre tournoi de Beach rugby le 18 avril en reprenant le principe de l'association « A corps dons » qui reversait tous les bénéfices du tournoi à des associations caritatives. Pour notre part, nous avons choisi deux associations Don du Sang et Adot (Association pour le don d'organe et de tissus humain). Malheureusement les équipes inscrites ne sont pas toutes venues. Le tournoi a bien eu lieu mais à effectif réduit, dans un bon état d'esprit, par un bel après-midi.

Les séances d'entraînements ont débuté fin mars et se sont tenues jusqu'au 6 juin, début du « Tournoi des 5 clochers ». Elles se sont déroulées avec un effectif constant et toujours suivies d'agréables casse-croûtes. Le tournoi s'est bien passé pour nous avec plus de jeux qu'en 2014 et un bon effectif sur chaque match. Avec une victoire, nous finissons 4ème sur 5 équipes.

► Le 4 juillet, nous avons participé au tournoi de Beach soccer (foot sur sable en extérieur) organisé par les amis du club de football de Coligny. Nous n'avons pas gagné car le ballon est trop rond et le sable trop brûlant ! Nous nous sommes malgré tout bien amusés.

► Le 11 juillet, nous avons organisé une paella, suivie d'une après-midi détente pour tout public. Le manque de réservations nous a contraints d'annuler.

► 23 doublettes se sont rencontrées le 29 juillet lors de notre tournoi de pétanque organisé à Villemotier sous un beau soleil. Au final et malgré une grosse chaleur, tous les participants étaient ravis de leur après-midi.



lesamisdurugby Beny Villemotier

► En septembre, lors de notre journée détente, joueurs et bénévoles ont été initiés à l'Airsoft (jeu par équipe avec des armes fictives) par l'association FSJ39 pour un moment sportif et de défoulement. La journée s'est poursuivie autour d'un barbecue et de jeux de cartes (et oui la pluie est apparue décidément...)

► Rendez vous fin mars 2016 pour les entraînements et pour notre assemblée générale de début d'année.

Vous pouvez nous retrouver sur notre page Facebook « lesamisdurugby Beny Villemotier ».



> Rugby Club de Bény

> Le Rugby Club de Bény vient de vivre une très belle saison 2014-2015

25



Une saison du renouveau marquée par une accession en 3^e série du championnat territorial du Lyonnais. Le RC Bény a vécu, au cours de cette saison, des moments forts, marqués notamment par le déplacement à Genève. Nous avons été reçus dans un antre de 30 000 places. Le stade sonnait creux, nous avons perdu mais cette expérience laissera de beaux souvenirs. La réception du « Servette » de Genève restera un fait marquant de la saison. « Une belle fête du Rugby » titrait le Progrès. Que d'ambiance avec les fanfares de Coligny et de Saint-Etienne-du-Bois. Que de travail et d'organisation par nos assidus bénévoles pour servir les quelques 270 repas d'avant match. Que de rêves et d'émotion d'avoir Silvère Tian, joueur professionnel de l'US Oyonnax, à nos côtés pour nous encourager. Sur le terrain, nos joueurs n'ont inscrit que 3 petits points mais ils ont su faire preuve de courage face à cet ogre helvète. Nous remercions aussi Franck Maréchal, d'être venu donner quelques bons conseils à nos jeunes coaches, à plusieurs reprises lors des entraînements.

Fort de cette première saison, les dirigeants veulent donner un autre élan au club et ainsi jouer la montée au niveau supérieur. Aussi, fini le jaune et noir, fini le logo du petit poussin. Le RC Bény jouera en blanc et chaussettes bleues à partir de janvier 2016. Le poussin se transforme en poulet de Bresse, fier de ses origines et droit sur ses ergots.



> Manifestations à venir

Pour mémoire, nous vous attendons nombreux à nos différentes manifestations de 2016 : concours de pétanque le 14 mai, vente de civier le 5 novembre, soirée Beaujolais le 18 novembre.

> Société de chasse ACCA

> Bény, territoire de chasse

26



L'Association Communale de Chasse Agréée (l'ACCA) compte 35 membres, habitants ou originaires de Bény.

Parmi ses membres, plusieurs piégeurs agréés, ainsi que deux gardes particuliers contribuent à la régulation des nuisibles toute l'année.

Chaque saison, la fédération des chasseurs de l'Ain et la direction des territoires nous attribuent et nous vendent des bracelets gros gibier, en fonction des populations locales de sangliers et de chevreuils. Ces bracelets permettent la prise en charge financière des dégâts qu'ils causent dans le département de l'Ain.

La société de chasse organise un concours de belote coinchée fin janvier et un méchoui fin juin. Les recettes de ces deux manifestations permettent l'achat des bracelets et la location des terrains aux propriétaires. Depuis deux saisons, la société a investi dans la fabrication et la pose de miradors afin d'améliorer la sécurité lors des battues.

Le territoire de Bény permet encore une bonne reproduction au niveau du lièvre. Grâce à une ouverture adaptée,

ce gibier se porte bien. Depuis deux saisons, sur l'unité de gestion Bresse dont Bény fait partie, des comptages sont réalisés afin d'établir un bilan des effectifs, ce qui permet de suivre leur évolution et d'adapter les prélèvements.

Toute l'année, la société suit la prolifération des espèces.



> Société de pêche AAPPMA Le Sevron

> Bény a la pêche !

L'année 2015 restera marquée par une température élevée entraînant un manque d'eau durant la période estivale. Passé ce constat connu et largement commenté, quel est l'impact sur les poissons et leur milieu ? C'est difficile de l'évaluer à moyen et long terme. Moins de cartes de pêche journalières et vacances ont été vendues. C'est certain, l'activité pêche a été ralentie pendant l'été.

Travaux d'abattage

Le Sevron a été rajeuni par des travaux d'abattage d'arbres à risques, ordonné par le syndicat Solnan Sevron fin 2014. Toutefois, quelques espèces de poissons en auraient souffert. Il y a eu peu de mortalité répertoriée dans la rivière. En revanche le constat a été tout autre au cours de la pêche de sauvetage dans les biefs du Blétonnet et de Fraidègue : un nombre très important d'alevins et de gros reproducteurs étaient morts. Plus de 10kg de diverses espèces ont cependant pu être prélevés et remis dans la rivière.



Des manifestations réussies

Les manifestations organisées par l'AAPPMA⁽¹⁾ « Le Sevron » : vente de truites le 21 mars, repas goujonnettes de carpes et concours de pêche le 6 septembre, ont connu un succès honorable.

Ce sont 36 concurrents qui se sont affrontés le matin du concours pour le critérium qualificatif de l'Ain. L'après-midi en concours à l'américaine, il y a eu 15 doublettes dont une de Bény bien placée. Le concours enfants n'a eu que 3 participants.

La fédération de pêche avait mis à notre disposition leur véhicule pédagogique et un animateur pour présenter les différentes espèces de poissons. Un seul regret, elle devait aussi présenter un simulateur de pêche qui n'a pu être disponible.

Le passage à gué, chemin des Grillets, a été refait en béton. Le refaire en pierres comme à l'origine aurait eu un coût trop élevé pour le syndicat de rivière. C'est dommage, l'art patrimonial se perd.

Une réflexion est en cours pour la prise en charge éventuelle du prix des cartes de pêche enfants jusqu'à 12 ans, afin de les inciter à découvrir le plaisir de pêcher. La décision se prendra au cours de l'Assemblée Générale.

Nous vous souhaitons une bonne année halieutique 2016. Les cartes de pêche seront en vente dès la 2^e quinzaine de décembre 2015 au restaurant « La Mère Moissonnier » et chez Daniel Panchot.

Autre possibilité, par internet : www.cartedepeche.fr puis sélectionnez Bény.

⁽¹⁾ AAPPMA : Association Agréée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique



Carte de pêche sur internet
www.cartedepeche.fr

> Chantons sous la pluie

> Venez maîtriser les pas de la danse de couple

L'association de danse « Chantons sous la pluie » poursuit son activité et la développe avec un cours supplémentaire pour les initiés.

Forts de leur expérience de danseurs internationaux, Keiko et Hervé vous proposent des cours de danse en couple, tous les lundis à la salle Garavand :

• de 19h à 20h pour les débutants / de 20h à 21h pour les initiés

Seul(e) ou en couple, vous avez la possibilité d'intégrer le groupe en cours d'année, après un essai gratuit. L'échantillon des danses enseignées est très diversifié : latine, standard, rock, salsa, chacha, tango, valse, etc.



Contact

06 67 92 62 15 (Hervé)

06 26 29 14 19 (Keiko)

Une date à retenir

Venez avec nous tester vos talents de danseur et de danseuse le dimanche 1^{er} mai 2016 à la salle Garavand. A partir de 16h vous serez initié(e) aux danses latines lors d'un « Latino Dancefloor », qui se poursuivra par notre soirée dansante.

Renseignements : 06 67 92 6215



> Au long court

> La création artistique au service de tous.



L'association « Au Long Court » soutient la production et les activités artistiques du groupe DOOG (Stéphanie Clerc Masson, et Fred Masson). Elle développe un dispositif « KubiQ » de diffusion visuelle et sonore ambulante.

Elle réfléchit à la création et la gestion d'un lieu de résidence artistique en milieu rural avec des accompagnements artistiques, administratifs et techniques pour le développement de projets culturels.

En 2015, l'association est intervenue au centre psychothérapeutique de l'Ain (CPA) pour des créations sonores avec des patients, dans le cadre d'un projet musique et texte. Le groupe DOOG a travaillé avec le foyer d'accueil médicalisé St Joseph de Beaupont, en partenariat

avec la communauté de communes du canton de Coligny (CCCC) et François Puthet (musicien intervenant). Une création musicale a été présentée le 7 juin, lors de la journée découverte des sentiers de randonnée de la CCCC à Domsure, rencontrant un fort succès.

En 2016, le groupe DOOG sera associé à la création chorégraphique jeune public de la compagnie Passaros : « Super Pollueur » pour la réalisation de la bande sonore. Au court du second semestre, l'association proposera une journée artistique à Bény.

► Contact : a-l-c@orange.fr

Président : David Pillon

> Amicale donneurs de sang

Petites infos essentielles à savoir

Depuis 2013, l'amicale a de nouveau, deux points de collecte sur les deux communes. La collecte du mois de mai n'est pas exceptionnelle. Elle fait bien partie du calendrier des cinq prélèvements de l'amicale. Les donateurs fidèles peuvent donner tout en respectant le délai des 8 semaines entre 2 dons. Les espaces d'accueil pour les enfants seront toujours assurés par les bénévoles de l'amicale. Cette initiative permet aux parents de donner leur sang en toute sérénité.

Le Don de Sang Bénévole, un geste citoyen !

L'amicale comptabilise 246 donateurs (dont 7 nouveaux) contre 276 en 2014. Elle perd sensiblement des donateurs. Pour rappel, tout donneur devient adhérent à l'association et ce, toujours de manière gratuite. Les collectes locales à 40 dons sont-elles justifiées au regard du nombre d'adhérents présents ?



Rappelons l'importance d'un don de sang

Les concentrés de globules rouges, le plasma et les plaquettes sont destinés à la transfusion. Une partie du plasma est dédiée aux médicaments dérivés du sang permettant de soigner 500 000 patients chaque année. Tous ces produits sanguins luttent contre les leucémies, les cancers, les maladies neurologiques ou hématologiques, ils préviennent du tétanos, de l'hépatite B, ils soignent les grands brûlés, les malades atteints de cirrhose, les hémophiles... Votre mobilisation est vitale et doit se maintenir pour pallier aux besoins quotidiens en produits sanguins, soit 1000 par jour pour la Région Rhône Alpes.

La fête des gaufres, patrimoine bressan

L'amicale des Donneurs de Sang vous attend les 19 et 20 mars 2016, au stade communal de Bény. Tous les amateurs de crêpes et gaufres au sarrasin cuites au feu de bois pourront se régaler autour de ces spécialités bressanes. Nous vous rappelons que les bénéfices des 2 jours sont dédiés à la promotion du Don de Sang Bénévole.

Cette année, nous invitons les personnes qui le souhaitent à fabriquer les gaufres et s'essayer à la cuisson traditionnelle au feu de bois. Faites-vous connaître auprès de l'amicale (coordonnées de la présidente).



> Assemblée Générale

L'amicale est toujours très active au sein des différentes manifestations des deux communes. Les rapports faisant le bilan de l'année écoulée sont encore très riches. Les idées ne manquent pas pour faire la promotion pour le Don de Sang Bénévole. Pour exemple, la participation au concours de pâtisserie lors des Estivales à Marboz. Françoise Névoret a remporté le 1er prix avec un délicieux et magnifique gâteau aux couleurs du Don du Sang. L'amicale est aussi devenue partenaire de l'ESB football de Marboz. Christian Jaillet, représentant le club a dévoilé les maillots arborant le logo du Don du Sang et le slogan « donner son sang, c'est jouer collectif ».

Ces maillots sont destinés aux équipes 1 et 2. Le nombre de dons est en baisse mais les résultats peuvent être améliorés. Les efforts fournis pour la promotion du Don de Sang doivent se poursuivre. A l'issue de l'Assemblée Générale, des diplômes de reconnaissance ont été remis pour un nombre de dons allant de 25 à 100.



Les dates à retenir pour les prochains prélèvements



A Marboz :

- vendredi 19 février 2016 de 16h à 19h
- vendredi 22 juillet 2016 de 16h à 19h
- lundi 26 septembre 2016 de 16h à 19h
- vendredi 16 décembre 2016 de 16h à 19h



A Bény :

- vendredi 6 mai 2016 de 16h à 19h

on compte sur vous !!!
un don = une vie

La vie au quotidien

30

Naissances

- ROMANET-BERNARD Gabin**,né le 24 mars 2015
DA RUGNA Romane,née le 24 avril 2015
BERNARD Jules,né le 25 avril 2015
KUNTZLER Erine Rose,née le 19 juin 2015
PLAKAJ Mailys Désirée,née le 28 Août 2015
JENDOUBI Sofia,née le 5 septembre 2015
PIROUX Ylan Anthony,né le 25 octobre 2015

Mariages

- Caroline, Charlotte PETIT et Jean-Baptiste, Gilles DAGAN**, le 25 juillet 2015
Charlène BELAIZOUD et Anthony JAMBON,le 29 août 2015

Décès

- PERRET Gilles**, décédé le 3 décembre 2014
GIROD Marcel, Léon Hippolyte, décédé le 12 janvier 2015
MICHOLLET Anne, Marie Joséphine veuve POBEL, décédée le 11 février 2015
POBEL Yves Henri, décédé le 4 juillet 2015
FONTAINE Roger, décédé le 5 juillet 2015
BOUVARD Marcel Paul, décédé le 13 octobre 2015
LANDRE Christiane épouse GUILLARD, décédée le 15 décembre 2015

La vie au quotidien

> Recensement 2016

Tous les 5 ans l'INSEE lance une campagne de recensement qui permet de déterminer la population officielle de notre commune.

De ces chiffres découle la participation de l'État au budget de notre commune : plus elle est peuplée, plus cette participation est importante. Le nombre d'élus au conseil municipal dépend également du nombre d'habitants.

Se faire recenser est un geste civique utile à tous. Il reste anonyme et confidentiel.

Le conseil municipal de Bény a désigné par arrêté du 24/06/2015, une équipe de trois personnes chargée du recensement : Maurice Maréchal (Maire-adjoint et coordonnateur principal), Christelle Morel (secrétaire de mairie et coordonnateur suppléant) et Annie Plaideau (agent recenseur).

Ces 3 personnes ont suivi des formations et sont aptes à répondre à vos interrogations.

Suite à la nomination des voies communales mise en place en 2013, l'ensemble des adresses individuelles ont été renseignées dans le système informatique OMER* de l'INSEE pour faciliter la tâche de chacun.

Cette année, l'agent recruteur Annie Plaideau, vous proposera deux solutions pour vous faire recenser :

- en ligne sur le site Internet www.le-recensement-et-moi.fr, à l'aide d'un code d'accès qu'elle vous fournira lors de son passage,

ou,

- sur papier grâce au document habituel qu'elle vous remettra lors de sa visite, avec toutes les explications nécessaires et son aide si vous en avez besoin.

Le recensement sur Internet doit être privilégié car il est plus rapide, moins onéreux et plus écologique. Les coordonnateurs suivront l'avancement de la saisie des dossiers sur OMER*.

La campagne de recensement est fixée du 21 janvier au 20 février 2016.

► **Les résultats seront disponibles sur le site Internet de l'INSEE : www.insee.fr.**

Nous vous remercions de réserver à Annie Plaideau votre meilleur accueil, sachant que vos deux coordonnateurs sont à votre disposition pour toute information complémentaire.



* OMER (Outil Mutualisé pour l'Enquête du Recensement)



www.le-recensement-et-moi.fr



Maryse Hilsz

la 1^{ère} aviatrice messagère dans le monde de la gloire des ailes françaises.

Marie-Antoinette (dite Maryse) Hilsz est née le 7 mars 1901 à Levallois-Perret dans une famille ouvrière. Au sortir de l'école communale en 1916, elle entre comme apprentie chez une modiste en sparterie (artisan confectionnant des chapeaux). Elle rêve des exploits des as volants de l'époque : Guynemer, Navarre, Nungesser.

Lors de meetings aériens, elle se lance dans le parachutisme alors quasiment expérimental pour financer sa formation de pilote et l'achat de son premier avion. Casse-cou, elle vivra plusieurs fois des situations désagréables et périlleuses accrochée au sommet d'un arbre ou bloquée sur un toit.

Elle sera également éjectée de son appareil lors d'une tentative pour battre un record de vitesse. Techniquement la plus complète des aviatrices de son époque, elle est aussi la plus originale, la plus fantasque et la plus téméraire. Elle battra de nombreux records d'altitude jusqu'à 14 310 mètres,

de vitesse à 277 km/h, et de distance à travers le monde entier vers Saïgon ou Tokyo. Elle sera promue Officier de la Légion d'honneur.

Pendant l'occupation, elle milite dans la Résistance, puis s'engage dans l'armée de l'air en 1944.

Le 30 janvier 1946, elle part de Villacoublay pour relier Marseille-Marignane sur un avion bimoteur Siebel. Au-dessus de Bény, les commandes de l'avion sont bloquées par le givre et la queue de l'appareil éclate brusquement en plein vol. Maryse Hilsz et ses 3 compagnons sont projetés sans parachute à travers l'espace et s'écrasent au sol. Ainsi disparut en plein ciel cette grande fille du peuple qui, par son énergie et sa persévérance, écrivit une des plus belles pages de nos ailes.

Célibataire, lieutenant au groupe de liaisons aériennes et ministérielles de Villacoublay, elle décède ainsi que ses trois sous-lieutenants Martin, Bétou et Rousset le 30 janvier 1946 au hameau de Dananche à l'âge de 45 ans.

La déclaration de décès sera déposée par Albert Perretant (cultivateur à Bény) auprès du maire Sabin Perdrix avec la mention honorifique « Mort pour la France ».



Belle année à vous et vos proches

La municipalité